

ACTUALITÉS

Valorisez vos salariés grâce à la VAE



EN RÉGION

Publié le : 01.02.2019 - Modifié le : 15.02.2019

La Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) vise à obtenir un diplôme par le biais de son expérience professionnelle. Elle est accessible à tous mais le niveau d'exigence, l'intensité et la difficulté de ce parcours sont à bien appréhender pour ceux qui l'envisagent. Comment bien mettre en place ce dispositif ? Avec Julien ACARD, consultant-formateur, « Les 2 rives ».

Qu'est-ce que la VAE ?

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à toute personne engagée dans la vie active de transformer son expérience en diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle (CQP), sans nécessairement suivre une formation. Elle peut être mise en œuvre dans le cadre d'un congé pour VAE, du plan de formation de l'entreprise, d'une période de professionnalisation et/ou du compte personnel de formation (CPF).

Les grandes étapes du parcours VAE

Une VAE se déroule 3 grandes étapes :

- ✔ d'abord, **la présentation d'un dossier de recevabilité** qui recense toutes les compétences du candidat en lien avec le diplôme visé dès lors qu'il dispose au minimum d'une année d'expérience (1607 heures).
- ✔ Puis, **la constitution d'un dossier de preuves** qui explicite plusieurs activités ou missions. Celles-ci doivent permettre d'une part d'appréhender l'environnement professionnel du candidat (la structure dans laquelle il travaille, le poste qu'il occupe) ... et d'autre part de valoriser sa pratique professionnelle. Le candidat explique le « pourquoi » et le « comment » de ses activités ou missions (de 4 à 8 en fonction des diplômes !).
- ✔ Enfin, **le candidat participe à un oral devant un jury** composé de professionnels et d'enseignants. Il y présente son parcours, son dossier de preuves et répond à des questions liées à son champ de compétences.

Vous souhaitez tout savoir sur la VAE ?

[ACCÉDEZ À LA PAGE DÉDIÉE](#)

Bien mettre en place la VAE : l'exemple du projet « Les 2 Rives »

Si chaque projet VAE est unique, le dénominateur commun est clairement la métamorphose des candidats qui ont gagné en capacité de prise de recul et d'analyse mais surtout en confiance en eux !

Cofinancé par le FPSPP et Opcalia, le projet est mené en partenariat avec Opcalia, Pole Emploi et Les 2 Rives. Il s'inscrit clairement dans ces success-story puisque côté chiffres, sur les 15 candidats Dijonnais au départ :

- ✔ 14 candidats ont déposé et obtenu leur recevabilité (le 15è ayant du interrompre son parcours pour raisons de santé)
- ✔ 2 candidats avaient déjà retrouvé le chemin de l'emploi (en CDI) avant même la fin du parcours. Nous en espérons très vite de nombreux autres grâce à notre centre d'appel solidaire qui a déjà relayé 34 offres d'emploi aux stagiaires.

Inédit, le projet « POEC Digitale » mené en partenariat avec Opcalia, Pole Emploi et Les 2 Rives casse les codes de l'accompagnement VAE dit « classique », et mise plutôt sur une formule individuelle d'une durée moyenne comprise entre 8 et 12 mois.

Nous avons misé sur un accompagnement intensif de 57 jours d'un groupe de 15 candidats, mêlant des modalités d'accompagnement en collectif (en groupe), en semi-collectif (en sous-groupe par diplômes) et individuel (personnalisé). **Cela a permis d'aller plus vite, plus fort et plus loin qu'un dispositif d'accompagnement VAE dit « classique ».** Innovant, **ce dispositif a aussi utilement été complété d'une plateforme d'auto-formation digitalisée permettant aux candidats d'enrichir leur pratique professionnelle par des apports théoriques**, en complément de leurs recherches personnelles.

Le recrutement des candidats

Première étape du parcours, le recrutement des demandeurs d'emplois. Pour cette POEC Digitale, **ceux-ci ont bénéficié d'un questionnaire de pré-diagnostic en ligne et d'un entretien individuel avec l'un de nos coachs pour valider la faisabilité de leur projet VAE.** Au delà de la phase de recrutement, qui nous a permis de sélectionner 16 candidats sur 104 candidatures, cette étape nous a aussi permis d'identifier les compétences à renforcer en mesurant l'écart entre expérience professionnelle et attendus du diplôme. Nous avons ainsi pu prescrire des modules d'auto-formation personnalisés, accessibles via la plateforme digitale et que les candidats ont pu intégrer à leurs dossiers VAE.

Le Parcours Dijonnais a débuté le 24 septembre 2018 avec 15 candidats parmi lesquels :

- ✔ 6 « CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance »,
- ✔ 5 BTS « Assistant de Gestion PME-PMI »,
- ✔ 2 BTS « Négociation-Relation Client »
- ✔ 2 Licence « Gestion et Accompagnement des Projets Pédagogiques ».

L'aspect multi-diplômes a été très utile et apprécié de tous. Il a permis d'instaurer des temps de débats et d'échanges entre tous les candidats qui se sont trouvés des compétences communes, par exemple sur la « dimension relationnelle » ou encore la « sécurisation » et la « pérennisation des activités ».

Un accompagnement tout au long du parcours VAE

En binôme avec ma collègue Christelle Dupin, nous avons accompagné les candidats tout au long de leur parcours VAE. En véritables « compagnons de route », **nous les avons aidé à s'y retrouver dans les différentes étapes du cheminement VAE :** administratif, méthodologique, pédagogique. Mais notre rôle a aussi consisté à booster leur motivation et à les aider à surmonter leurs doutes, leur stress et leurs peurs (de l'écrit, de l'oral notamment !).

En 3 mois de vie collective, nous avons vécu une aventure humaine passionnante : les candidats ont partagé leurs appréhensions, leurs réussites et leurs (fou)rires, nouant, pour beaucoup, des amitiés sincères.

Avant même l'obtention de leur diplôme les candidats sont unanimes : ils sortent grandis et fiers de leurs parcours ! Quant à moi, comme tous les coachs, je suis reconnaissant d'y avoir contribué et de constater les bénéfices de cette démarche..

Nous restons mobilisés pour accompagner nos candidats dans le cadre de leurs recherches d'emploi et jusqu'au jury, qui permettront de réaliser un bilan complet.

Découvrez les avis des stagiaires sur ce projet

[CONSULTER LE POST LINKEDIN](#)



La VAE vue par une entreprise :

“ **Accompagner et conseiller systématiquement nos collaborateurs volontaires dans le cadre d'une VAE nous semble indispensable pour sa réussite.**
Anne-Sandrine Saada, Responsable Développement des Ressources Humaines, Daimler Buses – EvoBus France

« Depuis des années, une des priorités d'EvoBus France est le développement des compétences de nos salariés et l'accès à la formation.

Ce dispositif de VAE nous permet non seulement de valoriser les compétences acquises mais aussi d'apporter de la reconnaissance indispensable à l'épanouissement, à la fidélisation et au développement de nos équipes.

Il nous a paru important de favoriser ces expériences, c'est pourquoi, dans le cadre de notre accord Génération, EvoBus France s'est engagé à prendre en charge les coûts d'un organisme d'accompagnement pour les collaborateurs de plus de 45 ans volontaires au dispositif de VAE.

Notre plus belle réussite est de voir la grande fierté que nos collaborateurs ressentent à la remise de leur diplôme. »

Le cabinet « Les 2 rives »

Le cabinet LES 2 RIVES bénéficie d'une longue expérience en la matière puisqu'il a accompagné ses premiers candidats lors de la création de la VAE... en 2002 !

Aujourd'hui, le cabinet dispose d'une équipe-support au siège et d'un réseau de près de 70 consultants VAE répartis dans toute la France. La richesse, la diversité et l'expertise de ce réseau permettent, autour d'une méthodologie commune, de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de proximité. Nous accompagnons les candidats à la VAE sur toutes les grandes étapes du parcours.

[ACCÉDER AU SITE DU CABINET](#)

Vous souhaitez en savoir + ?

[Contactez votre conseiller](#)

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

www.opcalia.com